



ADHÉSION MENSUELLE

Conditions générales

23 septembre 2025

Conditions générales de l'Adhésion mensuelle

En vigueur à partir du 23 septembre 2025

Version 4.0

Les conditions générales suivantes régissent votre participation au Programme d'Adhésion mensuelle.

Définitions

« **Best Buy** » fait référence à Magasins Best Buy Ltée, qui exploite Best Buy.

« **Solde Fairstone** » fait référence au montant dû sur votre compte Fairstone Financière Inc. en vertu du Plan d'Adhésion mensuelle et comprend la valeur de rachat.

La « **Valeur de rachat** » fait référence au solde dû à la fin de la Période d'adhésion si vous choisissez de conserver le Produit admissible ou si ou si l'un d'eux ne répond pas aux critères de l'Annexe A.

« **Programme d'Adhésion mensuelle** » fait référence au programme décrit aux présentes, dans le cadre duquel vous financez l'achat d'un Produit admissible auprès de Best Buy.

« **Plan d'Adhésion mensuelle** » ou « **Plan** » fait référence au financement fourni par la Fairstone Financière Inc. Il ne s'agit pas d'un crédit-bail. Ce financement est assujetti aux modalités de la Convention de crédit au détail « Convention » de Best Buy ainsi qu'à la Déclaration de l'énoncé des conditions.

« **Produit(s) admissible(s)** » fait référence aux produits admissibles à l'achat chez Best Buy dans le cadre du Programme d'Adhésion mensuelle.

La « **Période d'adhésion** » fait référence à la durée de 36 mois pendant laquelle vos paiements d'Adhésion mensuelle sont planifiés (durée du Plan).

« **Vous** » fait référence au titulaire inscrit au Programme d'Adhésion mensuelle inscrit ainsi qu'au Plan.

Inscription

- Le(s) Produit(s) admissible(s) acheté(s) dans le cadre du Programme d'Adhésion mensuelle doivent être financés avec un Plan d'Adhésion mensuelle.
- Vous devez avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou votre territoire de résidence pour pouvoir vous inscrire.
- Best Buy peut mettre à jour la liste des Produits admissibles à tout moment et sans préavis. Un Produit admissible est autorisé par Plan.
- Province de résidence:
 - **Résidents à l'extérieur du Québec :** l'adhésion au Plan est assujettie à des frais d'administration de 129,99 \$ qui doivent être payés avant le début du Programme d'Adhésion mensuelle ou être financés et ajoutés au Plan.
 - **Résidents du Québec :** des frais annuels de 35 \$ seront portés à votre compte Fairstone conformément aux modalités de la Convention de crédit Best Buy (détail) ainsi qu'à la Déclaration de l'énoncé des conditions.

Détails du financement

- Le montant total de financement du Plan comprend le prix d'achat du Produit admissible, les frais d'administration s'ils sont financés, tout produit supplémentaire financé et autorisé et tout achat optionnel de la Protection Best Buy (y compris les taxes et les frais).
- Vos paiements mensuels sont basés sur le montant total financé moins la Valeur de rachat. Si vous effectuez tous vos paiements mensuels à temps conformément aux modalités du Plan, le Solde Fairstone restant à la fin de la période d'Adhésion sera égal au montant de la Valeur de rachat. Consultez les modalités de la Convention de crédit Best Buy (détail), ainsi que la Déclaration de l'énoncé des conditions pour plus de détails.
- Vous devez payer le montant du paiement mensuel applicable jusqu'à la fin du Plan ou de son annulation, conformément aux présentes ou aux modalités de la Convention de crédit Best Buy (détail).

Fin du Programme d'Adhésion mensuelle

- Après avoir effectué tous les paiements du Plan, vous pouvez choisir de :
 - A. Retourner le Produit admissible acheté initialement auprès de Best Buy, s'il répond aux exigences énoncées dans l'Annexe A. Best Buy versera le solde restant dû de la Valeur de rachat directement à Fairstone.
 - B. Échanger le Produit admissible initialement acheté, s'il répond aux exigences énoncées dans l'Annexe A, et démarrer un nouveau Programme d'Adhésion mensuelle (si disponible), sous réserve des conditions du Plan en vigueur à ce moment-là.
 - C. Payer tout Solde Fairstone restant dû et conserver le Produit admissible.

Annulation

- **Vous** pouvez retourner ou échanger le Produit admissible et annuler le Plan sans pénalité dans les trente (30) jours suivant la date d'achat de l'appareil. Tous les articles achetés ensemble, ainsi que le Produit admissible, doivent être inclus dans tout retour ou échange. Après la période de 30 jours, les retours et les échanges ne sont plus autorisés.
- **Best Buy** peut résilier votre Programme d'Adhésion mensuelle à tout moment, sans préavis (sous réserve des restrictions légales), si vous enfreignez l'une des dispositions des présentes, en vertu du plan Protection Best Buy ou de votre Plan. Cette résiliation annule votre droit à la Valeur de rachat. Pour toute annulation ne découlant pas d'un manquement, vous conservez le droit de retourner le(s) Produit(s) admissible(s) et de réclamer la Valeur de rachat conformément à l'Annexe A. Le Solde Fairstone demeure exigible.

Généralités

- La facture d'achat de votre Plan, les présentes conditions générales d'Adhésion mensuelle, ainsi que les conditions générales de tout programme mentionné aux présentes, constituent l'intégralité de l'entente entre Vous et Best Buy et remplacent toutes les négociations, ententes et conventions précédentes, orales ou écrites, concernant l'objet de l'entente (le « Contrat »).
- Aucun changement ou modification apporté au Contrat par Vous ne sera opposable à Best Buy, sauf s'ils font l'objet d'une entente écrite signée par Best Buy.

- Le présent Contrat est régi et interprété conformément aux lois de la province de la Colombie-Britannique et aux lois fédérales applicables du Canada (et, dans le cas des résidents du Québec, conformément aux lois du Québec et aux lois fédérales applicables du Canada). Tout litige entre Vous et Best Buy, ou toute autre personne, découlant du Contrat, s'y rapportant ou s'y rattachant, ainsi que toute question connexe (collectivement, les « Litiges ») sera tranchée devant les tribunaux de la Colombie-Britannique, siégeant à Vancouver (ou, pour les résidents du Québec, devant les tribunaux du Québec, siégeant à Montréal). Vous vous soumettez irrévocablement à la compétence exclusive de ces tribunaux pour tous les Litiges.
- MODIFICATION DE NOTRE ENTENTE : sous réserve des exigences en matière de préavis et des restrictions prévues par les lois applicables, nous pouvons modifier les présentes conditions générales d'Adhésion mensuelle à tout moment. Vous serez informé de ces changements, ainsi que de la date d'entrée en vigueur des nouvelles conditions sur le site www.bestbuy.ca/adhesionmensuelle ou par courriel. Best Buy peut annuler le Programme d'Adhésion mensuelle à tout moment, sans motif ni préavis. Cette annulation n'affectera pas les Programmes d'Adhésion mensuelle existants, sauf: (a) tel qu'indiqué dans les présentes; et (b) en ce qui concerne votre capacité de commencer une nouvelle Adhésion mensuelle à la fin de la Période d'Adhésion. Pour toutes questions concernant ce Programme d'Adhésion mensuelle, veuillez-vous rendre dans un magasin Best Buy participant au Canada durant les heures d'ouverture habituelles, ou discuter avec un agent de soutien en ligne à BestBuy.ca/Connexion.

ANNEXE A

Exigences relatives à la valeur de rachat de l'Adhésion mensuelle

À la fin d'une Période d'adhésion, votre Produit admissible sera admissible à sa Valeur de rachat* si les conditions suivantes sont remplies :

a. Le Produit admissible doit respecter ce qui suit :

1. La marque, le modèle et le numéro IEM ou le numéro de série doivent être visibles et correspondre à ceux figurant sur le contrat/reçu original,
2. Être entièrement réinitialisé aux paramètres d'usine d'origine,
3. Avoir tous les logiciels de verrouillage d'activation supprimés,
4. Être entièrement fonctionnel, sans réparation ni modification non autorisée, et la batterie, l'écran, les boutons, les ports et les autres fonctions essentielles doivent être en bon état de fonctionnement,
5. Être exempt de dommages physiques, de personnalisations ou de pièces/accessoires manquants, et tout entretien antérieur doit avoir été effectué par un fournisseur autorisé, avec documentation justificative disponible sur demande.

*Vous devez être l'acheteur d'origine et être muni d'une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement. La loi exige que Best Buy collecte et garde toute information additionnelle au besoin. Les informations collectées par Best Buy lors de toute transaction du Programme d'Adhésion mensuelle peuvent être communiquées aux autorités chargées de l'application de la loi, à des fins d'application de cette dernière. Vous êtes responsable de supprimer toutes les données de votre Produit admissible avant de recevoir sa Valeur de rachat. Il vous sera demandé de signer une entente en magasin. Pour obtenir tous les détails, adressez-vous à un employé en magasin.

**Si votre Produit admissible doit être réparé pendant la Période d'adhésion mensuelle chez Best Buy, et que votre Plan inclut la Protection Best Buy, Geek Squad ou Best Buy peuvent, à leur entière discréction, choisir de remplacer votre Produit admissible par un appareil comparable plutôt que de le réparer. Le Produit admissible de remplacement devra ensuite être retourné à la fin de votre Période d'adhésion, conformément aux critères établis dans les présentes conditions générales.